COUPON D'INSCRIPTION

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

N° allocataire CAF : .....

Courriel : .....

Merci de bien vouloir cocher les réservations souhaitées :

		3 mai	10 mai	17 mai	24 mai	31 mai	7 juin	14 juin	21 juin	28 juin	5 jui.
Beauquesne	*Accueil de loisirs*										
	Cantine										
Flesselles	*Accueil de loisirs*										
	Cantine										
Rainneville	*Accueil de loisirs*										
	Cantine										

Je soussigné, ...souhaite inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs du mercredi.

Signature des parents

Renseignements

Pour plus de renseignements, merci de contacter le service Enfance - Jeunesse :

➔ Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
AGORA - 2, rue des sœurs grises
80600 Doullens
Tél. : 03.22.77.80.00
Courriel : alsh@cctnp.fr

© Copyright 2022 // Réalisation & Impression : Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Territoire Nord-Picardie
Communauté de Communes

ALSH MERCREDI

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023 - 5ÈME PÉRIODE

Scannez et découvrez
Le Portail Famille de la CCTNP !

EDITO

La CCTNP vous propose, cette année encore et en dépit des contraintes sanitaires, les ALSH du mercredi sur son territoire, notamment sur les communes de Beauquesne, Flesselles et Rainneville.

La compétence Enfance-Jeunesse étant une priorité pour notre collectivité, ce service permettra à vos enfants de découvrir des activités ludiques, manuelles et culturelles...

Nous poursuivons la tarification modulée en fonction du quotient familal afin que ce service soit accessible à tous.

Profitez pleinement des activités proposées.

Bonne rentrée à tous nos jeunes !!

Christelle HIVER, *Présidente*
Jean-Michel MAGNIER, *Vice-président*

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le service Enfance / Jeunesse vous informe que les inscriptions aux ALSH du mercredi ont débuté depuis le 15 août 2022. Elles se clôtureront le dimanche précédent le mercredi qui suit.

L'utilisation du Portail Familles est à privilégier pour les inscriptions. Il est toutefois possible d'utiliser le formulaire papier disponible sur le site internet http://www.cctnp.fr/. Les encaissements en espèces, chèque CESU ou chèque bancaire, se feront à l'inscription uniquement au siège social de Doullens (2, rue des sœurs grises).

Celle-ci est définitive et ne pourra être annulée sauf raison médicale. Pour plus de renseignements, contacter le service par courriel : alsh@cctnp.fr ou par téléphone : 03.22.77.80.00.

TARIFS

Afin de pouvoir appliquer le tarif correspondant à votre situation et déterminer si vous êtes bénéficiaire d'une aide de la CAF, il est impératif que vous nous indiquiez votre numéro d'allocataire CAF (la carte loisirs ne s'applique pas sur le périscolaire du mercredi).
Dans le cas contraire, vous devez nous fournir une copie de la notification de votre quotient familial de la CAF datant de moins de 15 jours. En l'absence de ces éléments, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Valeur du quotient familial		*0€*	*650€*	*1 000€*
Journée accueil de loisirs (1 mercredi)	Résidents CCTNP	6 €	7 €	8 €
	Résidents Cardonnette	9 €	10 €	11 €
	Extérieurs CCTNP	12 €	14 €	16 €
Repas de cantine		3,50 €	3,50 €	3,50 €

LIEUX D'ACCUEIL

Beauquesne - Ecole «Les Charmilles»
Adresse : Rue Cagnon
Tranche d'âge : 3 - 12 ans
Horaires : de 8h à 18h

Flesselles - Ecoles «La clé des champs» / «Georges Brassens»
Adresses : Place de la paix / Rue du parc
Tranche d'âge : 3 - 6 ans et 6 - 12 ans
Horaires : de 8h à 18h

Rainneville - RPC de Beauvoir
Adresse : Rue du stade
Tranche d'âge : 3 - 12 ans
Horaires : de 8h à 18h